

Naves Infos

N°96

Bulletin d'Informations municipales

Meilleurs Voeux 2017 !

Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4

Actualités

Page 7

Aménagements-travaux

Page 8

En direct du Conseil Municipal

Page 9

Compte-rendu de la réunion publique

Page 10

Affaires scolaires et affaires sociales

Page 11

Infos archéo

Page 12

Tulle Agglo - Focus

Page 13

Focus

Page 14

Retour sur images

Page 22

Economie

Page 23

Etat-civil

Page 24

Agenda



Naves infos N°96 - Janvier 2017

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de publication : Christophe Jerretie

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Imprimerie du Corrèzien, 19460 Naves

Courriel : naves.infos@gmail.com

En ce début d'année 2017, je vais déroger à mon habituel Edito généraliste sur une thématique nationale doublée d'une approche locale. En effet, nous avons passé le 1^{er} tiers du mandat (2014-2016).

Je voulais en ces mots remercier la population de son intérêt depuis 2 ans pour notre programme constructif au-delà des différences de convictions de chacun.

La commune associée désormais avec l'agglomération sur des sujets journaliers tente d'y répondre au mieux. Nous travaillons pour la progression de notre commune et durant le 1^{er} tiers du mandat, nous avons pu vous faire partager au travers du Naves Infos les différentes réalisations et celles qui vont se poursuivre autour d'un programme pluriannuel «Investir pour l'avenir».



En effet, vous avez vu se restructurer ou se pérenniser 3 bâtiments (la médiathèque, le bâtiment de l'ex-piscine, l'ancienne conciergerie du crédit agricole). Des travaux importants ont été effectués : réfection des réseaux en centre bourg, modernisation du réseau d'eau potable avec la sectorisation. La réhabilitation de l'école se poursuit chaque année avec des moyens dédiés (budget investissement pour la rénovation et budget fonctionnement pour l'acquisition des fournitures scolaires).

En matière de voirie dont la compétence est détenue par le département de la Corrèze et l'agglomération Tulle Agglo, ces collectivités investissent essentiellement selon nos volontés en direction des dessertes des villages de la commune.

L'année 2017 va connaître la continuité des efforts d'investissements sur la commune :

- publics (aménagement du bourg notamment) ;*
- le privé particulier (constructions nouvelles et rénovations) ;*
- le privé entreprise (Orange avec le déploiement de la fibre optique).*

L'évolution de notre territoire est favorable par l'arrivée de nouveaux habitants autour de nouvelles constructions et l'acquisition de maisons d'habitation. Notre territoire et l'action que nous menons sur cette commune seraient attractifs.

Certains d'entre vous ont reçu récemment en guise de message de vœux un nouveau document émanant d'un comité de rédaction de la liste de gauche 2014. Je n'avais jamais jusqu'à présent souhaité répondre à ce type d'écrits tant ils sont dénués de tout fondement et composés de nombreuses inexactitudes et erreurs dans chaque paragraphe. Je ne m'attarderai pas sur les divers points mentionnés.

Toutefois, je dois une réponse à la population. Les actions et les interventions sont expliquées depuis 2014 dans le Naves Infos, en réunions publiques annuelles et dans la presse locale. En revanche, il est vrai que je ne suis pas un homme de temps perdu en réunionnites et encore moins adepte des réunions alibis. Alors chers concitoyens, je conclurai en disant que les hommes sont là pour décider et mener à bien les projets qui dès lors appartiennent à la commune.

Je rappelle également que je n'ai jamais attaqué les hommes ni les choix de la mandature précédente. J'ai pris le passé et j'ai tracé une nouvelle route pour Naves en exposant clairement ma volonté d'agir sans ambiguïté avec mon équipe. Certains démolissent et parlent, d'autres construisent et réalisent. J'ai depuis longtemps choisi le camp de l'apaisement, de la construction et de l'avenir.

La lumière ne vient qu'à celui qui l'attire par l'action.

*Une année heureuse et pleine d'enthousiasme doit nous animer en 2017.
Mes meilleurs vœux*

Votre Maire, Christophe Jerretie

Une double opération combinée :

L'Agence Postale Communale maintient le service

La commune en pleine évolution a anticipé ce qui était connu depuis 2013 avec la réorganisation de la Poste (conformément au courrier du 19 décembre 2013 et non l'ancienne municipalité qui s'était battue, la Poste a attendu pour des raisons d'élection municipale.)

Il n'a échappé à personne que les nouveaux modes de communications et les modifications comportementales ont réduit ce service. La Poste cible de nouvelles activités. Depuis plusieurs années, La Poste a observé une diminution des horaires, de fréquentation et d'activité du bureau de poste situé dans le local communal.

La fin du bail de mise à disposition du local communal, rue des Arènes, est à échéance le **1^{er} février 2017**, dont le bail ne sera pas renouvelé. Devant ce constat et la nécessité pour la commune de se projeter vers l'avenir, il est établi avec la Poste un partenariat Agence Postale Communale afin de pérenniser la présence postale à Naves.

Les règles de mise en œuvre sont fixées par le contrat de présence postale triennal signé entre l'Association des Maires de France, l'Etat et la Poste ; ce dernier se termine en fin d'année 2016 et nul ne connaît les futures conditions de partenariat en 2017.

Actuellement la convention à signer, proposée par La Poste, est d'une durée de 9 ans (avec compensation financière) et ne peut être dénoncée que de manière unilatérale par la mairie.

De fait, à partir du **6 février 2017**, l'agence postale sera en fonction dans les locaux de la mairie.



A partir du 6 février 2017, La Poste donne du cachet à votre commune. Retrouvez ses services essentiels à La Poste Agence Communale.



LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

MAIRIE DE NAVES
1 RUE HOTEL DE VILLE
19460 NAVES
Lun - Jeu - Ven / 09h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30
Mar - Mer / 09h00 - 12h00
Sam / 09h30 - 11h30



et nos services bancaires,
à La Poste la plus proche.

PLACE JEAN TAVE
19000 TULLE
Lun / 9h00 - 18h30
Mar - Mer - Ven / 8h30 - 18h30
Jeu / 8h30 - 12h00 / 13h00 - 18h30
Sam / 8h30 - 12h00



COURRIER

- Déposer et retirer vos lettres (y compris recommandées)
- Acheter des enveloppes Prêt-à-poster



COLIS

- Déposer et retirer vos colis
- Acheter des emballages Colissimo



BEAUX TIMBRES

- Acheter des carnets de timbres



PRESTATIONS FINANCIÈRES

- Retrait et versement d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Emission et paiement de mandat cash dans la limite de 350€ par opération
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne

Votre banque est également disponible à distance :

3639 Service 0,15 € / min + prix appel

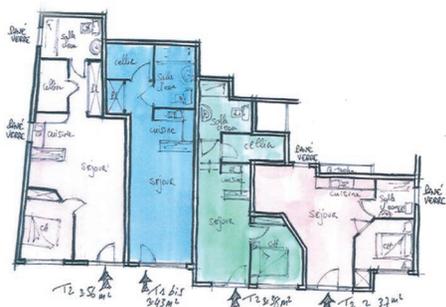


Connectez-vous sur labanquepostale.fr



DÉVELOPPONS LA CONFIANCE | LA POSTE

Un projet de restructuration de locaux vacants «rue des Arènes» réutilisés



Avec le départ de l'agence bancaire du Crédit Agricole en 2013 et du cabinet médical dans de nouveaux locaux, le rez-de-chaussée de l'immeuble rue des Arènes était séparé uniquement par le local communal dont le groupe La Poste était locataire.

Dans le cadre d'une réflexion d'avenir sur cet espace entre les trois propriétaires dont les locaux commerciaux n'ont plus d'attractivité, la commune a piloté une coordination de projet conforme au règlement de la copropriété pour réinvestir ces locaux.

Un travail avec Corrèze Habitat (dont le maire est vice-président) a été réalisé pour regrouper ces locaux.

Pour effectuer cette opération, l'Office de la Corrèze, a fait des propositions de rachat aux trois propriétaires dont une à la commune suivant l'estimation des domaines à 38 000,00 € afin d'y réaliser une **opération de restructuration du rez-de-chaussée en logements étudiants.**

Orange démarre le déploiement de la fibre optique

La première armoire FTTH installée

En Limousin, Orange déploie la fibre optique dans les agglomérations de Limoges, Brive, Tulle et Guéret, et compte d'ores et déjà 52 000 logements éligibles.

Les travaux se poursuivent cette année dans l'agglomération de Tulle. Naves est la seconde commune (après Tulle) planifiée par Orange sur l'agglomération pour effectuer le déploiement de la fibre optique.

En décembre 2016 a été posée la première armoire de rue permettant de distribuer la fibre sur le territoire. Elle a été installée à **la Croix de Leyrat** pour déployer à terme le Sud de la Commune. Symboliquement, des élus dont le Maire, Christophe Jerretie, et les dirigeants d'Orange dont le délégué régional, Franck Aupetit, ont assisté à la pose de l'armoire d'arrivée et de distribution de la fibre optique jusqu'au logement. **Deux autres armoires** compléteront le territoire.



Un déploiement progressif dès 2017

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes des collectivités locales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service et le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

Il est à noter un investissement nécessaire et important de la part d'Orange pour distribuer la commune au vu de sa superficie et de sa configuration. Orange déploie sur fonds propres la fibre optique jusqu'au logement (FttH - Fiber to the Home) à Naves. Les habitants et les entreprises de la ville pourront bénéficier de la fibre, de ses débits et usages à terme.

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange est le premier opérateur à mettre en ligne sur le site réseaux orange.fr, une carte de couverture pour s'informer sur le déploiement de la fibre.

La performance de la fibre Orange

Ce réseau 100% fibre garantit la performance de la technologie jusqu'au logement.

Le 100% Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le stockage sur le cloud, le son haute définition, la caméra 360°...

Orange informera et proposera aux habitants en fonction des logements éligibles les offres et formules d'abonnement.



Démarrage des aménagements de Bourg

Après la réalisation des réseaux en sous-sol, l'aménagement des espaces publics autour de l'école, de la place de l'église, du square de l'ex piscine devrait débuter au **1^{er} trimestre 2017** pour plusieurs mois et tranches de travaux. Il s'agit d'un chantier 2017 qui prendra une grande partie du budget communal d'investissement. Ce chantier sera suivi et coordonné par le Bureau d'Etude CTI 19.

Réfection de la toiture de la médiathèque de Naves



La médiathèque de Naves s'offre un nouveau couvre-chef.

La couverture en zinc offrait une faible imperméabilisation du bâtiment depuis plusieurs années en périodes pluvieuses. Les conditions météorologiques favorables ont permis la restructuration de cette toiture. L'entreprise Gadaud Couvertures de Naves a procédé à sa réfection selon les nouveaux procédés de pose de zinc.

Cette opération inscrite au budget 2016 s'élève à **25 000 Euros TTC**. La commune a bénéficié de participations financières du Département de la Corrèze, de Tulle'Agglo et de la réserve parlementaire du Sénateur Daniel Chasseing.

Il s'agit du troisième chantier sur des bâtiments à Naves dans le cadre du programme «Investir pour l'avenir» depuis 2014.

Révision Allégée du PLU pour une opération d'aménagement sur le secteur de La Jarrige



La commune dispose de propriétés foncières sur le secteur de la Jarrige pour une superficie estimée de **30 000 m²** acquis en 1998.

Ces terrains avaient été achetés au prix du terrain constructible en prévision de la consolidation urbaine du centre bourg, en continuité des constructions existantes. Ce secteur était classé constructible dans la 1^{ère} étude de PLU approuvée en 2005. En 2013, ces terrains de propriété communale ont été inscrits en zone Agricole par la précédente municipalité.

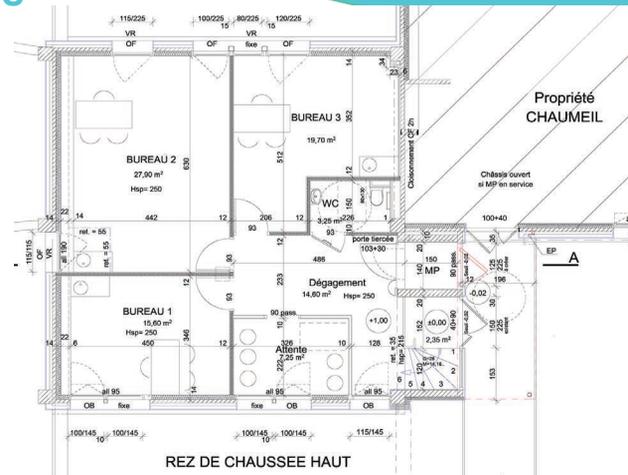
Aujourd'hui, la commune ne dispose quasiment plus de terrains constructibles aménagés à vocation d'habitat ni dans le centre bourg ni dans les lotissements communaux. C'est pourquoi, il est nécessaire de lancer une nouvelle opération foncière dans ce domaine sur des terrains de propriété communale. **Disposant de ces terrains, il est proposé de les utiliser selon les besoins actuels.**

Il est important de rappeler que des études de lotissements avaient été réalisées de 2005 à 2010. La commune souhaite continuer l'organisation de l'urbanisation au niveau de son centre bourg car elle est actuellement sollicitée pour de nouvelles constructions sur ces terrains.

Mais la mise en œuvre d'un projet d'aménagement urbain à vocation d'habitat nécessite **la révision allégée du PLU pour opération** afin d'inscrire les terrains communaux en zone urbanisable. Il était donc nécessaire de lancer cette procédure qui a reçu les **avis favorables** des services de l'Etat et des chambres en fin d'année 2016. L'enquête publique se déroule jusqu'au 19 janvier 2017.

Aménagement de 3 bureaux professionnels complémentaires

De septembre à décembre 2016, les travaux intérieurs dans l'ancienne conciergerie du Crédit Agricole, au 6 rue de l'Hôtel de ville, ont été réalisés sous la houlette de l'architecte Pierre Brudieux qui a coordonné les 7 lots-entreprises du bâtiment. L'aménagement intérieur retenu est d'un montant de **52 000 Euros HT**. Désormais les 3 bureaux professionnels complémentaires en jonction du cabinet médical du Médecin généraliste sont aménagés. Ce chantier 2016 est terminé et permet à la commune d'avoir **une offre immobilière aux normes** qu'elle ne disposait pas. Nous pouvons désormais **les mettre en location**.



Sectorisation du réseau d'eau potable



Le réseau et la gestion de l'eau potable continuent de se moderniser. Dans le cadre du projet de schéma directeur d'eau potable de la commune, la phase 2 comprenait un programme de travaux à hauteur de plus de **100 000 Euros HT**. Cette opération soutenue financièrement par l'agence de l'eau et le Conseil Départemental de la Corrèze permettait la pose de débitmètre de sectorisation et de vannes de sectionnement et d'équipement de télésurveillance. Pour ce faire, des tampons et regards spécifiques plus grands et larges ont été réalisés sur différents points du réseau définis par le bureau d'étude au préalable.

La commune se dote d'outils modernes de surveillance et de maîtrise du réseau d'alimentation d'eau potable. Ces travaux permettront notamment **la supervision du réseau**.

Réalisés par l'entreprise Miane et Vinatier et coordonnés par le bureau d'étude SOCAMA, ils se sont déroulés de mi-novembre à début janvier 2017. Il s'agit du **5^{ème} et dernier chantier de l'année 2016** sur la commune de Naves dans le cadre du programme «Investir pour l'Avenir ».

Aménagements Travaux

Travaux Stade des Arènes secteur Tennis

Dans le cadre de la pérennisation des équipements et suite à la demande du Club de Tennis, il a été procédé à **l'abattage des sapins le long des tennis extérieurs** au stade des Arènes. Cette opération a été réalisée par les services techniques nécessitant la dépose-repose des clôtures et la remise en forme de l'espace libre. En complément, il a été procédé à l'enlèvement de la cabane en fond de parcelle et de l'abri des affichages qui sera remplacé par un nouveau panneau sur le club house. Il a été réalisé un nettoyage des courts et de l'enceinte. L'objectif de cette opération consiste à faciliter l'entretien et la **conservation des installations à plus long terme**.



Finition des travaux sur les logements Polygone

Après la mise à disposition gratuite des terrains pour la construction des 6 logements Polygone (projet exonéré de fiscalité locale) ainsi que l'obligation de réaliser des travaux, signé par l'ancienne municipalité, les opérations s'achèvent avec la réalisation de l'ensemencement de la pelouse et la voirie. Il reste à charge l'exécution des clôtures. Le montant total des travaux à charge de la commune est déjà de **35 000 Euros HT** sur un projet sans aucune compensation financière.



En direct du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal réuni le 17 octobre et le 15 décembre 2016 sous la Présidence de Monsieur Christophe Jerretie, Maire, a pris les décisions suivantes et ainsi :



- Administratif - fonctionnement

Délégations du Maire

- Signature de conventions avec le comité départemental de Basket-Ball, Mme L.Lovelace-Legros pour des cours de zumba et de gym, avec le C.R.M.T.L pour la chorale, avec « Tintignac Association », avec l'U.F.O.L.E.P. dans le cadre de la mise en place, de l'animation et l'encadrement d'activités périscolaires.
- Signature d'une convention avec l'association Centre de loisirs « ELAN » relative aux modalités d'intervention de cette association dans le cadre de la mise en place de l'animation et l'encadrement d'activités périscolaires et l'encadrement de la garderie municipale le mercredi après-midi.

Délibérations

- Fixe l'acompte mensuel aux charges des logements.
- Accepte de fixer le montant mensuel du loyer du logement situé à Lestrade à 577,75 € sans modification du montant des charges et ce dès la prochaine location.
- Approuve la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze suite au retrait de 5 communautés de communes et à l'adhésion de 47 communes.
- Décide de transférer à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze la compétence «**éclairage public**» à compter du 1^{er} janvier 2017 : option 2 maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mise en conformité et réalisations de toutes études corrélatives aux travaux.
- Décide de transférer à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze la compétence «**infrastructures de recharges pour véhicules électriques**» à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Se prononce favorablement sur la demande d'adhésion de la commune de Saint-Clément au syndicat Puy des Fourches-Vézère pour la compétence «production transfert à partir de l'eau prélevée sur la Vézère».
- Décide la création de la commission de Délégation de Service Public (D.S.P.) pour l'analyse des candidatures et des offres pour le renouvellement de la D.S.P du centre équestre et élit en qualité de membres de la commission : MM. Armand Chaput, Maurice Bar, Alain Brette, membres titulaires et MM. Jean-Luc Laval, Jean-François Rossignol et Aurélien Le Maguet membres suppléants.
- Lance la procédure de renouvellement de l'exploitation et de la gestion du centre équestre de Naves.
- Approuve la prolongation de la convention D.S.P du centre équestre en cours d'exploitation pour une durée de 4 mois à compter du 1^{er} décembre 2016 afin d'assurer la continuité du service public et de disposer de délais nécessaires afin de lancer la nouvelle procédure de D.S.P..
- Approuve le renouvellement du traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel par convention entre la commune et G.R.D.F, le versement d'une redevance estimée en 2016 à 2004 €.
- Approuve la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale pour une durée de 9 ans (avec compensation financière).

- Finances

Délégations du Maire

- Signature du marché pour les travaux intérieurs d'aménagement des locaux professionnels de santé avec les entreprises retenues pour un montant total de 51 082,84 € H.T..
- Signature d'un avenant pour travaux complémentaires des réseaux du Centre Bourg de 9.900 € H.T..

Délibérations

- Autorise à engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2017 les dépenses d'investissement aux budgets dans la limite du quart des crédits ouverts de chaque budget de l'exercice précédent.
- Sollicite de Monsieur le Préfet de la Corrèze une demande de transfert d'excédent exceptionnel du budget annexe du service de l'eau au budget principal pour un montant d'environ 600 000,00 €.
- Sollicite des subventions au titre de la DETR 2017 (Etat) pour des travaux et pour l'acquisition de matériel informatique.

- Urbanisme - aménagement - travaux

Délibérations

- Décide- suite aux désagréments crée par la dénomination « les Pougues » pour deux villages de la commune, de redonner son nom d'origine soit « La Borie » au lieu-dit situé à proximité de la Gare de Naves.
- Approuve le nouveau tableau de classement de la voirie communale intitulé "tableau de classement unique des voies communales" réalisé par Tulle'Agglo suite aux travaux réalisés cette année par la commune sur plusieurs chemins ruraux.
- Décide, la réalisation de la plateforme du Terrain Multisport de Proximité situé à au groupe scolaire Marcel Estrade de solliciter à ce titre une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze au taux de 25% pour un montant estimatif de travaux de 20.000,00 € H.T., ce projet étant financé par Tulle'Agglo à hauteur de 25.000,00€ H.T..
- Arrête le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, après réunion de concertation des personnes publiques.
- Accepte la cession du local commercial situé résidence des Arènes à Corrèze Habitat pour la mise en œuvre de la restructuration du rez de chaussée en logements pour un montant de 38.000,00€ selon estimation de France Domaine.
- Approuve la convention de maîtrise d'ouvrage unique relative à l'étude patrimoniale et schéma directeur des systèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales à passer avec les communes de Laguenne, Chameyrat, Sainte Fortunade et Tulle dont le montant de l'étude pour la commune déduction faite des subventions est estimée à 6875,00 €.
- Décide de réaliser l'opération travaux et pose de compteurs de sectorisation et de vannes de sectionnement du réseau A.E.P. dont le marché a été attribué à l'entreprise Miane et Vinatier pour un montant de 101.640,00 € H.T. et de solliciter les subventions de l'Agence de l'eau Adour Garonne au taux de 70% et du Conseil Départemental au taux de 10%.

Compte-rendu de la réunion publique annuelle

Salle polyvalente du Pré Bourru, le Maire Christophe Jerretie et son équipe ont présenté l'état d'avancement des projets programmés, les évolutions futures et répondu aux questions des Navarois venus nombreux à cette présentation. Christophe Jerretie a décliné 3 sous-parties :

- le programme «Investir pour l'avenir» 2015 - 2016,
- les projets 2016- 2017,
- les points d'actualités,
ici résumés :



Les investissements

Programme «Investir pour l'avenir» 2015-2016 terminés :

- Restructuration du bâtiment de l'ex-piscine (cf. Naves infos n°94)
- Rénovation de l'ancienne conciergerie du CACF (cf. p.7)
- Réfection de la toiture de la médiathèque (cf. p.6)
- Informatique et numérique à l'école (cf Naves infos n°95 p 9)
- Réfection des réseaux collectifs du centre bourg (cf. Naves infos n°95 p 4)

Les investissements

Programme «Investir pour l'avenir» 2016-2017 :

- Schéma directeur d'alimentation en eau potable : les travaux de sectorisation du réseau d'adduction d'eau potable sur l'ensemble du territoire. (cf. Naves infos 95 p.5 et ce dernier p.7)
- Révision allégée du PLU pour une opération d'aménagement à la Jarrige-Bouyge : le projet de révision du PLU et l'opération envisagée ont été totalement présentée en séance suivant l'historique de ces terrains, le cadre réglementaire du PLU et le besoin de réaliser un nouveau lotissement sur la commune qui n'en a pas connu depuis plus de 15 ans. Ce projet fera l'objet d'une page dans le prochain Naves Infos après les procédures juridiques et administratives. (cf. p.6).
- Planning de l'aménagement du centre bourg et pré planning de l'opération (cf. Naves infos n°95 p.5)

Quatre sujets d'actualités précisés :

- Tintignac : le Maire avait annoncé que l'année 2016 serait celle de la décision sur l'avenir de ce site. Et c'est le cas, 2 sujets sur le projet Tintignac ont connu de grandes avancées :
 - classement des objets du dépôt obtenu (cf. Naves Infos n°93 p10)
 - projet de site Tintignac : le concours d'architecte lan-

cé sous la houlette de la commune a abouti à 3 propositions de projets sous forme d'esquisses (dont le jury a pris connaissance le 8 novembre). Ce niveau de réflexion n'avait jamais été atteint depuis la redécouverte du site.

- Agence Postale Communale et projet restructuration des Arènes : Le Maire a évoqué la question de la Poste et de son avenir sur la commune tout comme celle des locaux. (cf. p.4)
- Centre équestre : Le Maire a évoqué la nécessaire relance de la forme juridique de l'exploitation du centre équestre en lien avec le lycée agricole qui développe le pôle équin.
- Numérique : Le Maire a évoqué les avancées entre Orange et la commune. Ce sujet est traité sur le territoire de l'Agglo (résultant d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour lequel Orange avait répondu) par les communes directement avec le prestataire. (p.5)
- L'extension de la Zone de la Geneste : évoquée lors de la réunion de 2015 et laissée pour compte par la municipalité précédente et le PLU en vigueur, le Maire a rappelé qu'il s'était engagé à étudier l'évolution de la ZA de la Geneste, ce qui prend forme avec un travail actuel mené communément avec l'agglomération sur plusieurs sujets.
- Les compétences Agglo : il a été évoqué les nouvelles compétences de l'agglomération et les communes nouvelles.

Cette réunion annuelle (4 novembre 2016) est importante car elle permet de disposer de l'ensemble des décisions et des prévisions avec plus de détails que dans les Naves Infos. Elle permet de lever toute ambiguïté et d'apporter les informations complémentaires aux administrés. Vous pouvez déjà réserver la première quinzaine de novembre 2017, période où chaque année est réalisée cette réunion.

* *Pour éviter des redondances, il est fait renvoi aux pages décrivant l'opération sur les Naves Infos.*



Mardi 4 octobre 2016, l'Inspecteur d'Académie a visité l'école primaire de Naves composée de 8 classes et qui s'avère être la plus importante en termes d'effectifs scolarisés secteur de Tulle, circonscription qui s'étend sur 7 cantons recouvrant la moitié sud est du département.

Car l'école est très bien dotée en équipements informatiques : tableaux blancs interactifs, Vidéoprojecteurs Interactifs, ordinateurs portables, tablettes. La commune a investi 20 000€ cette année pour installer la fibre optique et réaliser divers travaux de mise aux normes.

Mr Battut enseignant de CE2 a pris ce travail à cœur, et a su faire partager les possibilités de ces nouveaux moyens. 3 ateliers en ont fait la présentation devant les visiteurs.

Sa visite était l'occasion de promouvoir l'outil numérique et informatique dans les écoles primaires du département.

Inscriptions rentrée septembre 2017

Il est possible d'inscrire vos enfants dès janvier 2017 auprès de la mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Lors de la réunion du CCAS du 20 septembre dernier, les décisions suivantes ont été prises :

Aide aux familles :

- Attribution d'aides à des familles en difficulté suite à l'examen de dossiers transmis par l'Assistante Sociale. Toutes ces demandes ont reçu un avis favorable.

Reprise des ateliers pour les retraités :

- Equilibre avec l'association SIELbleu,
- Remise à niveau code de la route et conduite,
- Informatique.

Le CCAS prend en charge 50% du coût de chaque activité pour les habitants de la commune.

- Malgré de nombreuses relances, il n'y a pour l'instant aucune inscription pour la remise à niveau du code de la route et de la conduite et très peu pour l'informatique. Vous pouvez donc vous renseigner et vous inscrire en vous adressant à la Mairie 0555266016 ou 0555260645 ou par mail mairiedenaves@gmail.com. Il serait dommage que ces ateliers qui ont eu beaucoup de succès l'an dernier ne puissent voir le jour.
- Un aperçu de l'atelier équilibre qui se déroule le vendredi de 11 à 12 heures. Il peut encore accueillir d'autres participants. Il est aussi ouvert aux messieurs et ils y seront les bienvenus !

Fêtes de Noël :

- Attribution d'un colis à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus inscrites sur la liste électorale.
- Participation au repas de fin d'année organisé par le club «Les amis de la Vignotte» par la

fourniture de vins et de chocolats qui a eu lieu le **11 décembre 2016**. Il sera reconduit **l'année 2017 à la même période**.

Confection des colis des aînés avec les produits fournis par notre supérette «Carrefour express» et ceux destinés à nos concitoyens résidant en Maisons de retraite de Naves, Tulle, Lagraulière, Cornil, Corrèze, Treignac, Seilhac qui, outre quelques douceurs gourmandes, contiennent des articles naturels dédiés à leur bien-être corporel fournis par les «Récoltes Locales» de Soleilhavoup.

Affaires Sociales



Vous pouvez retrouver toutes les informations du C.C.A.S. sur le site internet de la commune dans l'onglet «services et démarches» - «solidarité-CCAS».

Peuch Redon, une nécropole antique liée à Tintignac

A la suite d'un diagnostic archéologique, réalisé par Christophe Maniquet, archéologue I.N.R.A.P. en 2002, **un petit espace funéraire** a été découvert à proximité de la RN 120 et de l'échangeur de Tulle-Nord, **au lieu-dit du Peuch Redon**. Quatre crémations de l'époque gallo-romaine, datées entre le II^e et le III^e siècle ap. J.-C., ont été mises au jour. Les ossements des défunts étaient conservés dans des vases en céramique, déposés dans des fosses et associés à d'autres céramiques servant de couvercle ou de vase d'accompagnement. Ces tombes avaient été creusées dans une couche de galets aménagée antérieurement.

L'un des intérêts principaux de cette découverte est sa proximité avec le sanctuaire de Tintignac, localisé à environ 800 m au nord-ouest du site et sa possible position en périphérie d'une agglomération gallo-romaine fonctionnant avec celui-ci.



Dans le cadre d'une thèse de doctorat, portant sur l'étude des sépultures à crémation et des pratiques funéraires de la période gallo-romaine en Limousin, de nouveaux sondages ont été réalisés sur le site en septembre dernier par **Erwan Nivez**. Ils ont été effectués avec l'accord et le soutien financier de la région Nouvelle Aquitaine et l'autorisation du propriétaire Jean-François Pitel. Ils ont également reçu l'aide de la mairie de Naves, par l'intermédiaire de son maire Christophe Jerretie et de Laurent Espinasse des services techniques. Le but de ces sondages était de déterminer l'étendue de **cette nécropole antique**, de mieux comprendre son organisation interne et de découvrir de nouvelles sépultures.

Sept tranchées de sondages, perpendiculaires les unes aux autres et de longueur variable, ont été réalisées à la pelle mécanique, pour une surface totale de 160 m², soit environ 5 % de la parcelle concernée. Elles ont permis de mieux appréhender l'organisation **d'un vaste espace funéraire**, organisé autour d'au moins deux zones distinctes, auxquelles s'ajoute une tombe isolée des autres vestiges.

- **La première zone** est située en bordure de la parcelle, à proximité de la RN 120. Déjà identifiée en 2002, les sondages ont permis la découverte de **trois nouvelles sépultures** à crémation et **d'une fosse** contenant un fragment de céramique et des charbons issus d'un bûcher funéraire. Deux tombes présentent un comblement qui suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable (bois, cuir, osier, tissu, etc.). Celui-ci a aujourd'hui disparu, mais pouvait initialement servir à protéger l'urne en céramique qui contenait les ossements. Du fait de sa non conservation, ce type d'aménagement est souvent difficile à identifier et est exceptionnel en Limousin. Les fosses sont installées dans une couche de galets, déjà identifiée en 2002. Celle-ci s'étend sur une vaste partie de la parcelle et semble correspondre à un niveau de circulation dont la nature est mal définie (voies, carrefour routier, place ?).
- **La deuxième zone** funéraire est localisée plus au nord-est. Elle regroupe plusieurs fosses qui ont accueilli les restes de bûchers funéraires (charbons, tessons de céramiques et de vases en verre, clous en fer), ainsi que deux épandages de ces mêmes restes. Ce type de structures est mal connu en Limousin et présentent, de ce fait, **un grand intérêt. Trois sépultures à crémation** ont également été mises au jour. L'une d'entre elles se distingue par l'emploi d'une grande tuile pour couvrir et vraisemblablement protéger le vase cinéraire. Il y a peu de cas découverts dans la région, le plus proche se situant sur la commune d'Argentat. L'ensemble des fosses et les épandages sont installés dans ce qui semble être une ancienne fosse d'extraction de tuf, matériau qui a notamment pu servir de matière première pour la maçonnerie.



Quelques décisions...

Conseils communautaires du 10 octobre, 21 novembre et du 12 décembre 2016 :

- Transfert effectif du centre aquarécreatif de Tulle à l'agglomération de Tulle,
- Elargissement de l'agglomération effectif au 1^{er} janvier 2017 avec pacte financier pour les 8 communes entrantes,
- Dissolution du Syndicat mixte des itinéraires du transcorrèzien et du POC,
- Attribution du fonds de concours pour la rénovation de la toiture de la médiathèque de Naves,
- Subvention à la Réhabilitation du Fournivoulet, accueil des internes au centre hospitalier de Tulle.
- Subventions aux manifestations d'intérêts communautaires (Puy Mézier-Foire du Livre).

Une obligation au 1er janvier 2017 :

- Transfert des Zones d'Activités Economiques
- La ZA de Soleilhavoup concernée

Pôle universitaire et de formation :

Un travail important sur l'année 2016 a été réalisé avec les organismes de formation et d'enseignement supérieur, ce qui a permis de dégager les grands axes pour **consolider la formation** sur le territoire de l'Agglomération. Plusieurs élus dont Alain Lagarde (Ville de Tulle) et Christophe Jerretie (délégué à la formation) travaillent sur ce sujet autour d'un comité de pilotage. Il s'agit du chantier du mandat selon Michel Breuilh, président de l'Agglo.

Equipement TMP :

L'agglomération et la commune de Naves réaliseront en 2017 un **Terrain Multisports de Proximité** à côté de l'école pour une utilisation scolaire et extra scolaire. Il s'agit d'un programme équipements complémentaires dont la commune est dépourvue.

Focus

Récoltes Locales - Soleilhavoup

Au fond du magasin les Récoltes Locales, à Soleilhavoup, avez-vous remarqué un passage ? Si vous le franchissez, vous vous retrouvez dans un endroit magique, un atelier de peinture où vous attendent 18 superbes couleurs et des pinceaux d'une étonnante douceur. Cet endroit s'appelle un **Closlieu**, on y pratique le **Jeu de Peindre** selon les règles inventées par Arno Stern, pédagogue, il y a plus de 50 ans.

Dans ce jeu, chacun est entièrement libre de remplir son espace, sa feuille blanche, selon ses envies du moment. On se laisse aller, on laisse parler sa main, guidée par le pinceau et les couleurs.

Les enfants peignent à côté des adultes, le jeu est ouvert à tous, de 3 à 133 ans. Ici pas de compétition, pas de comparaison, chacun affirme sa personnalité et acquiert une grande concentration, une force tranquille, dans la bienveillance du groupe et de l'encadrante.

Renseignements et inscription auprès du magasin «Récoltes Locales» à Soleilhavoup.
Tél. : 09.54.82.86.46



Commémoration du 11 novembre 1918

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale. Cette année 1916 sera marquée par **la bataille de Verdun** qui durera toute l'année et causera la mort de plus de 300.000 hommes (français et allemands). 2016 célébra le centenaire de cette bataille.



Une pluie de médailles



Au Crédit Agricole

Le mercredi 23 novembre 2016, Monsieur Jean Christophe Kiren, Directeur général du Crédit Agricole Centre France et Madame Murielle Anweiler, Directrice commerciale, ont remis les distinctions à **58 salariés et retraités** au siège départemental à Naves. Ces médailles, décernées lors de deux sessions annuelles récompensent toute personne salariée ayant accompli un certain nombre d'années de travail.

Au niveau départemental

Le monde associatif et sportif de la Corrèze a été récompensé en Préfecture au cours de la traditionnelle cérémonie de remises des **Médailles de la Jeunesse**, des Sports, et de l'Engagement Associatif. Béatrice Ducloux, une Navaroise, faisait partie des 31 récipiendaires de la promotion 2016.



Signature de la convention GRDF

La commune de Naves a conclu avec Gaz de France Gaz Réseau Distribution France un traité de renouvellement pour la distribution publique du gaz naturel GRDF, tenant compte du nouveau cadre réglementaire. Le traité de concession a été renouvelé par la signature du contrat entre Monsieur Christophe Jerretie, maire de Naves et de Monsieur Patrick Carlier, directeur territorial Limousin Auvergne GRDF. Ce contrat porte sur un réseau de 20,4 km et de 274 clients raccordés à celui-ci.



Record de la taille de citrouilles pour Jeannot Lacroix de Chaunac

Jeannot Lacroix est un spécialiste de la culture des cucurbitacées, mais pas n'importe lesquelles. Depuis plusieurs années, il chouchoute ses citrouilles et le cru 2016, malgré la sécheresse intense de l'été dernier il est encore un des meilleurs puisqu'il a reçu le diplôme de champion avec un spécimen de 58 kg !

Concours bovin, le 10 novembre

Malgré le temps très pluvieux, 17 éleveurs dont 57 bovins étaient au rendez-vous.

Tout le long de cette journée, les 57 animaux de 8 à 26 mois ont été examinés par des juges. Les grands gagnants ont été le GAEC Eymar (femelle) et l'EARL Vieillefond (mâle).

Nous remercions les éleveurs qui ont été présents durant cette journée.



Une délégation hongroise en visite, le 29 novembre



Le soir de son arrivée, à Naves, une délégation hongroise en **voyage d'étude** au Lycée E. Pisani s'est rendue à la mairie.

Autour du représentant du ministère de l'Agriculture hongrois (également proviseur), et d'un ingénieur agricole, deux proviseures de lycée agricole, leur adjointe et un professeur-traductrice étaient du voyage. Ils ont été reçus avec le directeur du lycée Edgar Pisani, ses collaborateurs et la présidente du conseil d'administration par monsieur le Maire et des élus de Naves. Après les discours et échanges traditionnels, un pot de l'amitié a été offert.

Soirée de l'association des Anciens Elèves du Lycée Edgar Pisani, le 5 novembre

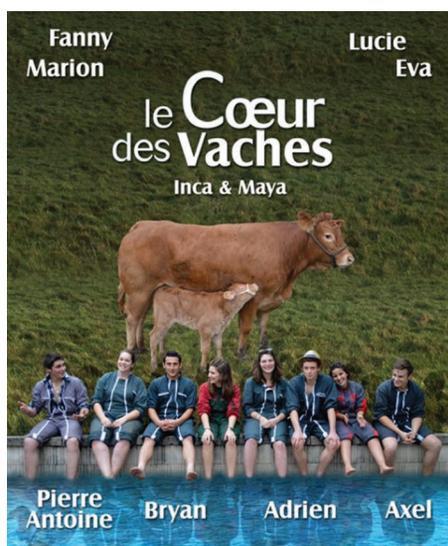
En sommeil depuis plus de dix ans, à l'initiative de Jean-Pierre Manaud, Président de l'Amicale, accompagné de quelques anciens élèves cette association a été réactivée début janvier 2016, à l'issue de l'assemblée générale où un nouveau bureau a été constitué.

Après avoir accompli les formalités d'usage nécessaires à la mise en place d'une nouvelle équipe, j'ai proposé que nous modifions les statuts devenus obsolètes car datant de plus de 40 ans. Nous avons également changé l'appellation qui devient : **"Amicale des anciens élèves et personnels du lycée agricole de Naves"**.

Notre objectif étant de nous faire connaître pour étoffer davantage notre équipe, nous avons décidé d'organiser un **bal des anciens élèves** le 5 novembre 2016 à la salle polyvalente de Naves. Pour une première, avec plus de **400 entrées** ce fut une réussite ! Un grand merci aux nombreux bénévoles qui parfois venus de loin pour ce rendez-vous. Sur cette lancée, nous nous efforcerons de proposer d'autres activités, d'ores et déjà nous avons retenu **la date du 4 novembre 2017 pour le bal**.

Au nom de l'amicale j'en profite pour adresser nos chaleureux remerciements à la mairie de Naves pour la mise à disposition de ses locaux et installations sans quoi un tel événement ne pourrait avoir lieu.

Je veux remercier également la direction du lycée agricole toujours à notre écoute et disponible pour la mise à disposition de locaux pour nos réunions.



Le cœur des vaches TNLA 2017

Chaque année, une équipe de 6 élèves du lycée agricole de Naves **participe au trophée national des lycées à Paris**. Plusieurs épreuves permettent de départager des dizaines de lycées agricoles et l'une d'elles est la création et l'alimentation d'un blog. Qui dit «blog» dit «communication» et c'est en cela que nous vous sollicitons.

Pour cela nous vous invitons à vous rendre sur le blog (adresse ci-dessous) afin de les soutenir.

Sont diffusés essentiellement des articles sur la vie du lycée, la préparation des élèves pour le concours, les sorties et visites des classes et des sujets plus largement liés à l'agriculture.

Voici l'adresse: <https://tnla-2017-lecoeurdesvaches.blogspot.fr/>

Les jardiniers du Puy Mézier ont choisi Naves pour célébrer leur 25^{ème} anniversaire.



Pour cette belle fête, tous nos légumes s'étaient réunis à la salle polyvalente, bien répertoriés, bien présentés, légumes connus ou plus confidentiels, légumes actuels ou oubliés, festival de couleurs de senteurs.

Pendant la semaine, les premiers invités ont été les enfants, et l'artiste de nature **Marc Pouyet** qui ont émaillé le bourg de leurs installations riches des premières collectes d'automne.

Les adultes aussi ont été invités à s'exercer au **land-art**, ils ont découvert le mandala amorcé par l'artiste sur la pelouse du Crédit agricole, et se sont prêtés au jeu en donnant libre cours à leur sens artistique samedi et dimanche.

Un public nombreux, curieux, surpris et gourmand s'est pressé à Naves tout le week-end. Certains sont allés visiter un potager guidés par les membres des Chandarers.

La fête s'est terminée par une **prestation théâtrale** drôle et philosophique, «dialogue entre un peintre et son jardinier» d'après l'œuvre de l'artiste Corrèzien Henri Cueco.

Belle fête d'échange et de convivialité autour de ces magiciens que sont les jardiniers.

L'Ecurie des Anciennes Sportives de Naves à Albi, les 8 et 9 octobre

L'EAS a participé en 2016 au Classic Héritage d'Albi les 4 et 5 juin et au Nogaro Classic Festival les 8 et 9 octobre organisés par Max Mamers Management. Ces rassemblements de voitures anciennes se sont déroulés dans une ambiance du sud-ouest typique. Le Gers et le Tarn sont des régions accueillantes avec un patrimoine remarquable.

La vieille ville rose d'Albi est parfaitement conservée avec ses maisons de caractère médiéval et la magnifique cathédrale sainte Cécile toujours en restauration avec ses jardins à la française dominant le Tarn.



Tout cela sous un soleil resplendissant. Les courses des samedi et dimanche à **Albi** se sont effectuées sans incidents notables, chacun ayant soin de préserver ces autos anciennes qui nous procurent beaucoup de plaisir. La parade qui clôture ce week-end a réuni plus de 700 véhicules historiques, allant de la Dauphine et R8 Gordini à la Ferrari Testa Rossa en passant par les innombrables Porsche et autres BMW, Alfa Roméo, Simca rallye, Jaguar, Ford Cobra Maserati, Ford GT40, la fameuse Matra 650 aux douze cylindres stridents et une Scora (Société Corrèzienne Automobile) véhicule, rappelons-le, construit par Jacques Durant à Lapeau dans les années 1970. A noter la participation du sympathique pilote Jean Ragnotti qui pendant plusieurs années a animé au plus haut niveau les compétitions françaises et européennes, en rallye, sport prototypes et formule Renault.

A **Nogaro** nous avons eu droit à l'ouverture des arènes avec un spectacle de vaches landaises et des cascades vraiment périlleuses mais bien réussies par les artistes. L'invité d'honneur était Jacques Laffite. Très bon accueil de la mairie, des commerçants et des habitants de ce petit village qui tous les ans reçoit plus de 5 000 personnes avec une organisation parfaite. Un grand merci à Max Mamers d'Objat qui fait revivre ces régions bien souvent délaissées. Merci aussi aux adhérents du club, Jean, Alain, Jean-Pierre, Thierry, René et Manu qui ont participé à ces sorties club.

Beaucoup de projets du club en 2017 notamment un grand rassemblement de voitures anciennes et sportives dans le centre bourg de notre village au mois de juillet et le retour de la montée historique de la cote de la Prade .

Fête des familles à l'EHPAD des Jardins de l'Etang, le 10 octobre



C'est comme tous les ans que le personnel de l'EHPAD des jardins de l'Etang organise avec entrain la fête des familles des résidents . Cette année le thème était «**La fête**» et cela a été comme d'habitude une très grande réussite avec en plus une animation musicale de «**MOMO**» bien connu dans les fêtes locales.

Après un petit discours de la directrice Mme Sophie Ducouret, du maire de Naves M. Christophe Jerretie, et de Madame Huguette Madelmont, adjointe, les résidents et les familles ont pu savourer une après-midi de bonheur de détente... avec danses et aussi gaufres, crêpes, beignets, chouchoux, guimauves,.....

Félicitations à toute l'équipe de la maison de retraite : directrice, personnels d'encadrement, cuisinier....

Retour sur images

11^{ème} Bourse aux minéraux, le 10 septembre

La 11^{ème} édition de la bourse d'échanges minéraux et fossiles de Naves s'est déroulée le samedi 10 septembre, salle du pré bourru.

Plus de **50 exposants** étaient présents (le maximum possible dans la salle) venant de **toute la France** afin d'échanger minéraux, fossiles bien sûr et microminéraux. Très bonne ambiance et surtout une excellente satisfaction de tous les participants. Mr Jerretie, maire de Naves et ses adjoints ont inauguré la bourse et pu recueillir la grande satisfaction des présents (exposants, publics et organisateurs).

L'accès à la Bourse et aux projections de photos en 3D bien sûr ou visite de l'Espace Puyaubert étaient gratuits.

Au stand club, la vente de souvenirs minéralogiques, paléontologiques, livres et objets était faite au bénéfice de l'association.

Fort de succès et comme cela a été annoncé aux exposants, rendez-vous le samedi 9 septembre 2017 pour la 12^{ème} édition de cette bourse.



J.E.P., Journées Européennes du Patrimoine 2016, le 17 et 18 septembre,

Les Chandarers, Rencontres et Dédicaces, Le GAGN et Tintignac Association

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre, plusieurs associations avaient regroupé leurs efforts pour la satisfaction du public :

- Tintignac Association a présenté **une exposition de différents mobiliers archéologiques découverts** sur le site des arènes, en partenariat avec la commune de Naves, la DRAC et l'INRAP. Autour du thème des offrandes, les 110 visiteurs ont pu apprécier une vingtaine d'objets, tous déposés dans le sanctuaire de Tintignac pour s'attirer la bienveillance des Dieux ou pour les remercier en retour d'un vœu. L'exposition proposait un échantillon d'offrandes variées, parmi les mieux conservées, objets datés autour du 1^{er} siècle. Des céramiques (vase, bol, cruche) pour les dons alimentaires et pour les libations côtoyaient quelques statuettes figurant une divinité, un animal, ou un personnage. Quelques pièces de monnaies furent exposées, dont un exemple de la série dite au carnyx, trouvée sur le site de Tintignac. La vitrine des parures a obtenu le plus de succès : une boucle d'oreille d'une esthétique toute contemporaine, accompagnée par quelques fibules soigneusement décorées permettaient d'apprécier les techniques d'orfèvrerie de l'époque.
- **L'exposition géologique du Docteur Puyaubert** et celles concernant les pierres fines et précieuses a reçu un public curieux découvrant avec plaisir parfois le patrimoine de notre commune.
- Rencontres et dédicaces et les Chandarers proposaient **une rétrospective photographique** de la commune grâce à des cartes postales et photographies de nos sites «avant et après», très beau travail apprécié par les visiteurs.

Le site des arènes, ouvert gratuitement lors de ces journées, a accueilli près de **160 visiteurs** : cette affluence prouve une fois de plus l'attractivité de Tintignac, l'attachement à notre patrimoine culturel et à sa transmission. Un beau succès.

Samedi, lors des journées du Patrimoine, ou du Matrimoine, **Marie-France Houdart** a réuni un auditoire de passionnés **autour des femmes en Limousin** :

Elle nous a fait traverser le temps depuis les couturières de l'âge du renne dont la qualité des vêtements était gage de survie des chasseurs jusqu'aux fileuses infatigables du 19^{ème} siècle toujours en charge des vêtements de toute la famille : le fil sacré de ces femmes limousines transmis de mère en fille. Marie-France Houdart sensibilisée à différentes cultures s'est penchée sur notre particularité limousine. Cette terre très pauvre a paradoxalement permis une émancipation féminine remarquable, depuis la «Trobaritz du Moyen-Age» jusqu'aux «foncières» qui héritaient de la terre et transmettaient leur nom à la génération suivante. Femmes toujours au service de la terre et des hommes, femmes courageuses et pas si soumises qu'on a bien pu le dire. «C'est toujours par les femmes que vient, que tient la liberté». En ces périodes troublées cette étude prend une importance toute particulière.



Tintignac Association, le 29 octobre

L'archéologue Jean-Louis Brunaux à Naves

Tintignac Association recevait samedi 29 octobre Jean-Louis Brunaux, chercheur au CNRS. **Archéologue et spécialiste de la civilisation gauloise**, Jean-Louis Brunaux a dirigé des recherches archéologiques sur des sites gaulois en Picardie, dont l'un, le sanctuaire de Gournay-sur Aronde, a permis de confronter les données de fouilles aux textes antiques et de restituer certains rites et pratiques religieuses datées des 3^{ème}- 2^{ème} siècle av. notre ère.

Dans sa conférence donnée devant une cinquantaine de personnes, dont le thème portait sur les pratiques religieuses gauloises, Jean-Louis Brunaux s'est attaché à démonter les idées reçues et clichés sur les Gaulois véhiculés depuis l'époque romaine ; au 20^{ème} siècle, l'histoire enseignée aux écoliers montraient de rustres Gaulois habitant des cabanes au confort rudimentaire dans la forêt, se nourrissant de sangliers et des druides pratiquant des sacrifices humains sur les dolmens... En l'absence de textes écrits par les Gaulois eux-mêmes (la transmission des connaissances était uniquement orale, bien que les Gaulois pratiquaient l'écriture) les recherches archéologiques menées depuis près de 40 ans dans les sanctuaires ont permis de corriger ces clichés et anachronismes : les Gaulois pratiquaient une religion régie par des rituels codifiés, encadrés par un collège spécialisé ; le sacrifice humain a dû exister chez les Gaulois comme il l'a été dans d'autres civilisations, grecques ou romaines, mais aucun lieu de culte gaulois n'a à ce jour, délivré d'ossements prouvant un sacrifice humain. Auteur de nombreux ouvrages sur la civilisation gauloise, Jean-Louis Brunaux a reçu en 2013 le prix du Sénat pour son livre «Alésia» (Gallimard).

Tintignac Association prépare son assemblée générale en janvier 2017 : si le patrimoine archéologique corrézien et l'histoire gauloise et gallo-romaine vous intéressent, si vous désirez apporter votre contribution aux diverses animations festives et culturelles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Retour sur images

Une magnifique fête de la Science pour le GAGN, le 20 octobre



Le jeudi 20 octobre, le GAGN, fidèle à sa politique d'ouverture vers les jeunes et moins jeunes, était présent lors de la Fête de la Science qui se déroulait cette année encore à Ussel.

Comme l'an dernier, grâce à une excellente organisation et préparation, un public nombreux, passionné et passionnant s'est pressé toute la journée sur les stands et notamment sur celui du GAGN. Cette année, plus encore que l'an dernier qui était déjà ressenti comme un large succès, tout au long de la journée des groupes ont voulu voir **les projections en relief des minéraux** dont beaucoup faisaient référence à ceux de l'Espace Puyaubert – un appel à la visite de celle-ci.

Beaucoup de satisfaction de tous devant un stand illustré de panneaux explicatifs simples.

Une saison réussie pour le Petit Cabaret de Naves.

Pour les membres du Petit Cabaret, ce spectacle 2016 «**Métrofolies !**» dans les couloirs du métro parisien restera pour toujours un bien beau voyage, durant lequel chacun aura fait le plein de plaisir et de beaux souvenirs...

En effet, sur l'ensemble des cinq représentations, ce sont un peu plus de **1200 spectateurs** qui sont venus découvrir ce qu'il se passe réellement dans les sous-sols de la capitale, et comprendre un peu mieux la réalité qui se cache derrière les noms des différentes stations, grâce aux aventures et aux tribulations de toutes sortes de personnages tous plus loufoques les uns que les autres, et oublier, le temps d'un spectacle, tous les petits soucis du quotidien...



Nous adressons donc à tous ceux qui sont venus nous voir, ainsi qu'à tous nos bénévoles, un immense merci, ainsi que nos meilleurs vœux pour cette année 2017, et vous donnons rendez-vous en fin d'année prochaine, pour une nouvelle aventure de notre Petit Cabaret.

Retour sur images

Les Feuilles Mortes, la 20^{ème} : rando boueuse, rando radieuse !, le 11 novembre



Cette année encore, la magie de la rando a fait son œuvre. Après des jours de pluie diluvienne accompagnée d'un vent important, les nuages ont suspendu leur vol et ont fait place à un soleil lumineux pour ce jour du 11 novembre 2016.

Et c'est ainsi que près de **900 participants (dont 460 cyclistes)** ont été enregistrés à la randonnée des feuilles mortes, participants prêts à oublier les glissades à venir pour profiter des parcours renouvelés à l'occasion de cette 20^{ème} édition des Feuilles mortes.

Les marcheurs, passant de vallées en puys, ont bénéficié de paysages variés et toujours lumineux, conjonction d'un soleil chaleureux et bienveillant et de couleurs graduées.

Les spécialistes du vélo ont eu tout loisir d'adapter leur parcours à

leurs capacités, les organisateurs proposant un parcours de base avec des boucles, aux difficultés physiques et techniques variées. Les plus téméraires ont ainsi parcouru **un tracé en «marguerite» (55 km ; 2000 m de dénivelé)**, mais tous ont pu bénéficier des parcours en «monotrace», favorisant le pilotage à travers bois. Les enfants se sont élancés sur le parcours des marcheurs.

Au retour, qui marcheur, qui cycliste, chacun a manifesté sa satisfaction quant à la qualité des parcours, des ravitaillements, de l'accueil, du beau temps qui embellissait les paysages. Certains cyclistes ont loué les organisateurs pour la qualité de la boue qui semblait manifester de l'attachement aux pneus !

L'association «Les Chandarers du pays de Naves» remercie les propriétaires qui ont autorisé le passage de la rando à travers leurs taillis, futaies ou prairies, et qui ont accepté que soient aménagées, pour cette journée, des pistes éphémères qui font le bonheur de tous.

L'association adresse ses remerciements à la direction du lycée Edgar Pisani, le site du lycée, point de départ des randonnées étant devenu, au fil des ans, incontournable.

Une tombola (gratuite) a pu être organisée avec le concours de nos partenaires que sont Sportbike, Intersport, le Crédit agricole, Rêve Voyage pour la composition des lots.

Nous les remercions chaleureusement et nous adressons de vifs compliments aux gagnantes, Mme Bibet (VTT) et Mme Jammot (Chèque voyage et bon d'achat).

4^{ème} rando des Quadeurs du Pays de Tulle au profit du Téléthon : la notoriété confirmée !, le 3 décembre

Et de quatre ! «Les Quadeurs du Pays de Tulle» confirment une nouvelle fois, le pari d'organiser au profit du Téléthon, une belle rando ouverte à tous.

Une fois n'est pas coutume, le club a dû refuser cette année, des inscriptions et certains pilotes n'ont pas hésité à revenir une 4^{ème} fois consécutive ou parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour profiter d'une boucle de **120 kilomètres sur les chemins corrèziens**.

Le soleil n'était pas encore levé que **63 machines dont 9 SSV** ont commencé à arriver dans le bourg de Naves, dont la municipalité a une nouvelle fois, accueilli le départ de la rando des Q.P.T.

Après un café de bienvenue et le briefing traditionnel rappelant les consignes à respecter tout au long du parcours, les quatre groupes encadrés par le club, se sont élancés pour la première partie du parcours.

En milieu de matinée, les pilotes ont été accueillis pour une pause casse-

croûte, dans un endroit très particulier et pittoresque : le domaine de Sédières où une photo souvenir a été prise au pied du château. Les groupes sont ensuite repartis pour rejoindre le village du Téléthon de Tulle, situé en plein centre ville de Tulle.

Après avoir stationné leurs machines sur la place de la cathédrale, les **85 participants** se sont rendus au restaurant «Le Bon Accueil» qui, une fois de plus, n'a pas démerité son nom et sa réputation !

C'est donc le ventre bien rempli que les pilotes et leurs passagers ont traversé la ville pour revenir par les chemins sur Naves, après avoir parcouru les quarante derniers kilomètres de la boucle.

Une fois arrivés, les participants ont été accueillis par des élus et le Maire de Naves, à la buvette mise en place par «les Quadeurs du Pays de Tulle» et certains pensaient déjà à la prochaine édition...

«Les Quadeurs du Pays de Tulle» tiennent à remercier l'ensemble des municipalités qui ont permis la traversée de leur commune, mais aussi et tout particulièrement le Conseil départemental de la Corrèze et la municipalité de Naves, qui les ont aidés au succès de cette belle journée, tout comme les participants venus parfois de loin...



Cross scolaires, le 24 novembre et le 7 décembre

Jeudi 24 novembre, par une matinée fraîche mais ensoleillée, les élèves de l'école de Naves se sont rendus au **cross de secteur** qui avait lieu sur le site du Chambon. Les enfants de l'élémentaire (du CP au CM2) ont participé à cet événement.

Ils ont été nombreux à avoir été qualifiés pour le **cross départemental** qui a eu lieu mercredi 7 décembre. Lors du cross de secteur, l'APE a offert un goûter aux sportifs qui ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes.

Les garçons du CE2 ont décroché la 1^{ère} place en équipe sur le podium ainsi que la 1^{ère} et 2^{nde} place en individuel. Nous les félicitons pour leur performance.



A.P.E

Comme un air de fêtes, le 16 décembre



Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves a offert le **goûter de Noël** à tous les enfants de l'école de Naves.

Les festivités ont commencé le matin pour les enfants des classes maternelles qui ont vu le Père Noël. Elles se sont poursuivies l'après-midi avec les enfants des classes élémentaires. En fin d'après-midi un **verre de l'amitié** a été offert à tous les parents des élèves qui se sont retrouvés avec les enfants autour d'une multitude de gâteaux. Ce fut l'occasion de partager un moment convivial avec tout le monde et de fêter les vacances. La soirée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire.

Nous remercions tous les parents et grands-parents qui nous ont aidés et qui ont participé à cet événement, ainsi que la **mairie** pour son soutien. L'Association des Parents d'Elèves

souhaite à tous les enfants, parents, enseignants, membres de l'équipe éducative et personnel communal une très bonne année, ainsi qu'une très bonne santé.

Nous espérons vous retrouver lors de nos manifestations et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à notre loto qui aura lieu le vendredi 10 février 2017.

Naves animations, Un beau marché, le 18 décembre

Le Marché de Noël s'est déroulé le dimanche 18 décembre, sous un soleil radieux avec plus de **50 exposants** et producteurs présents répartis sur les 2 salles polyvalentes.

Un public venu nombreux déguster le traditionnel vin chaud, mais aussi les crêpes, tourtons et pâté de pommes de terre cuits au feu de bois proposés par les associations de la commune : Naves Animations (association organisatrice du marché), l'école de rugby NSL et NSL sénior.

Pour le grand bonheur des enfants, des balades en poney étaient gracieusement proposées, sans oublier la distribution de chocolats et bonbons par le Père Noël.

Naves Animations vous donne rendez-vous pour la Foire aux vins qui aura lieu le samedi 29 Avril en nocturne et le dimanche 30 avril toute la journée.



Retour sur images

Société communale des Chasseurs de Naves, repas et belote, le 12 novembre et 9 décembre



- Le samedi 12 novembre, a eu lieu le repas annuel de la chasse, dans la salle du Pré Bourru. Les **130 convives** présents ont pu apprécier l'excellent civet de sanglier concocté par le restaurant l'Oustal. Quant à la bourriche, elle a permis aux heureux gagnants de remporter deux cuissots et deux quarts avant de chevreuil fort appréciés. Une excellente après-midi ! Rendez-vous est pris pour 2017.

- Le vendredi 09 décembre, **36 équipes** ont participé au traditionnel **concours de belote** de la Société communale des Chasseurs de Naves. C'est dans une ambiance chaleureuse et bon enfant que se sont déroulées les quatre parties de douze

donnes. Pour varier les plaisirs, le bar proposait de nombreuses boissons, en particulier le fameux beaujolais nouveau, ainsi que tour-tous, rillettes et gâteaux divers élaborés par les sociétaires. De nombreux lots offerts par la société de chasse et les généreux donateurs ont été distribués à l'ensemble des participants. Encore une très bonne soirée ! À l'année prochaine...

Les amis de la Vignotte fêtent Noël, le 10 décembre

Samedi 10 décembre, un peu à l'avance comme chaque année, les amis de Vignotte se sont réunis autour d'un excellent **repas de Noël** et d'un orchestre. Ce repas festif qui clôture l'année est aussi un moment de convivialité, de plaisir d'être ensemble. Monsieur Jerretie, maire de Naves, avait pris sur un emploi du temps très chargé pour être présent, avec d'autres adjoints de la mairie. La participation importante de la mairie à ce repas a été soulignée par le président qui a aussi remercié les bénévoles qui se sont donnés à fond pour la réussite de cette journée.



Début de saison en leader pour NSL rugby



Les deux équipes de NSL Rugby finissent l'année et la phase aller de la poule de promotion d'honneur en haut de tableau :

- **L'équipe première** compte 43,5 points, dont 3 points de bonus. Elle est **invaincue** (9 victoires pour 9 matchs joués) et donc première de la poule, à égalité avec Saint Céré pourtant battu à Naves lors d'un match héroïque suivi par plus de 1 000 spectateurs. Le titre de "Champion d'automne" est en poche, avec 318 points marqués pour 107 points encaissés, un goal average de + 211.

- **L'équipe réserve** avec 36 points (dont 6 points de bonus) se classe **deuxième**, derrière Le Palais sur Vienne, avec 308 points marqués pour 95 encaissés, goal

avéragé de + 213. 7 victoires, 1 nul (au Palais) et une défaite 5 à 8 lors de la dernière journée à Saint Léonard. Un dernier match qui laisse beaucoup de regrets et permet à la réserve du Palais sur Vienne de s'emparer du titre de Champion d'Automne, alors que l'équipe NSL réserve a occupé la première place pendant 8 rencontres.

Terminer à l'une des 2 premières places en fin de saison pour pouvoir disputer les finales régionales reste l'objectif primordial. Et on peut compter sur tous les joueurs, les entraîneurs et dirigeants pour faire en sorte que NSL Rugby retrouve dès 2017-2018 la poule honneur. Les prochains matchs seront donc décisifs: il reste **9 rencontres** à disputer (**2 à Naves, 3 à Lagraulière et 4 à l'extérieur**) et nous invitons tous les passionnés de rugby à venir encourager leurs équipes NSL Rugby.

Les jeunes de l'Entente des Basses Monédières réalisent une belle année 2016

Une fin de saison remarquable..

La fin de la saison 2015-2016 s'est terminée par de **beaux podiums aux championnats de la Corrèze et du Limousin**. Au championnat de la Corrèze, Julie Cayre et Solène Arnich en moins de 18 ans ramènent respectivement les médailles d'argent et de bronze et Léa Rivière en moins de 15 ans s'offre l'argent. Quant à Flora Rivière, elle remporte le titre départemental confirmant celui acquis en 2015. Au championnat du Limousin, les 4 mêmes joueuses parviennent à se hisser sur le podium. Solène 2nde en moins de 18 ans, Julie 3^{ème} en moins de 18 ans et Léa 3^{ème} en moins de 15 ans terminent cette belle saison sur le podium régional. Pour la cinquième année consécutive, un titre de championne du Limousin revient à l'Entente des Basses Monédières grâce à Flora qui a réussi à conserver son titre en moins de 13 ans.



...une nouvelle saison prometteuse !

Nous avons engagé, cette année, 7 équipes en championnat par équipes seniors. 7 équipes dans lesquelles nous avons fait le choix d'intégrer de nombreux jeunes pour leur permettre de multiplier les rencontres et se frotter à différents styles de jeu. Si les résultats par équipes sont divers, les résultats individuels sont positifs. Lors de la première journée de critérium fédéral (championnat individuel), en départementale, Julien Gauchou termine 3^{ème} en moins de 15 ans et rate de peu la montée en régionale. En régionale, Alban Mazaud termine 6^{ème} en moins de 13 ans, Julie Cayre et Léa Rivière terminent 2^{ème} et 3^{ème} en moins de 18 ans et surtout Erica Longy et Flora Rivière assurent leur montée au niveau national en remportant la compétition en moins de 13 ans et en moins de 15 ans. **Pour la première fois de l'histoire de club, deux de nos joueuses évolueront au niveau national.** Au cours de la deuxième journée Erica après un superbe parcours échoue au pied du podium et repart avec une 4^{ème} place inespérée pour sa première participation au niveau national. Pour des raisons personnelles, Flora n'a pu tenir son rang au niveau national et a participé au niveau régional où elle remporte, à nouveau, la compétition en moins de 15 ans. Toujours au niveau régional, Léa termine deuxième en moins de 18 ans en ne cédant que contre la n°1 limousine, Julie termine à la 5^{ème} place en moins de 18 ans mais aurait pu espérer mieux et Alban prend la 7^{ème} place en moins de 13 ans. En départemental, Julien prend la 7^{ème} place d'un tableau relevé.

Cette belle progression de nos jeunes est un beau cadeau pour le club et pour les bénévoles qui les entraînent et les suivent lors des compétitions. Mais c'est aussi un challenge pour nos « moins jeunes » qui doivent se surpasser pour ne pas se faire dépasser trop vite !

A venir

Joyeux anniversaire à Mille et une pages



Rencontres et Dédicaces vous demande de réserver votre premier week-end de mars pour la **20^{ème} édition de La foire du livre de Naves**. Dans le cadre de cette manifestation, trois auteurs jeunesse interviendront avant les vacances d'hiver auprès des enfants et adolescents. **Vendredi 17 février 2017**, les élèves du groupe scolaire Marcel Estrade rencontreront

Valentin Mathé, Mymi Doinet et Christophe Léon qui interviendront respectivement en maternelle, CP, CE et CM.

Dans ses romans, Christophe Léon traite des problèmes de société, à ce titre, les enseignants du lycée Pisani, du collège de Seilhac et du lycée Edmond Perrier ont souhaité sa visite.

Jeudi 16 février il rencontrera les adolescents de ces établissements. Samedi 4 mars 2017 à 15 h, conférence salle St Martial : « De la terre à la plume » André Bucher, écrivain paysan sera confronté à Bernard Farinelli écrivain chroniqueur défenseur des campagnes vivantes, leur débat sera animé par le journaliste Daniel Martin.

Dimanche 5 mars 2017, salle du Pré Bourru, vous serez attendus par une **cinquantaine d'auteurs** connus pour certains, mais aussi cette année par des auteurs nouveaux issus de la sélection du prix des lecteurs corréziens.

La littérature jeunesse sera bien représentée cette année encore et les jeunes lecteurs sont promis à de belles rencontres. Nous comptons sur vous pour fêter le 20^{ème} anniversaire de Mille et une pages.

Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

Une Belle Histoire au Centre Equestre de Naves avec «Caïd de Vizy»



Cézarin - 05 55 26 02 25

Jocelyne Lévy, passionnée d'élevage de chevaux exerce son art dans sa propriété sur la commune de Naves. Avec des poulinières possédants de bonnes origines, elle sélectionne chaque année des étalons avec une génétique exceptionnelle. A l'âge de trois ans ses chevaux doivent être «débourrés» par des professionnels pour leur apprendre à être montés par des cavaliers.

C'est ainsi que l'équipe du centre équestre de Naves s'est vu confié la tâche de travailler et sortir en Concours complet le tout jeune Caïd.

Assez rapidement le jeune Caïd âgé de 4 ans commence à montrer de bonnes aptitudes. Caïd et Virginie Perrier (monitrice du centre équestre et cavalière de Caïd) ont donc participé à différents concours complets **afin d'obtenir la qualification pour les championnats de France des jeunes**

chevaux qui s'est déroulé le week-end du 17 et 18 septembre à Pompadour.

Une très belle histoire de partenariat « Local » entre une éleveuse passionnée et le Centre équestre de Naves, en espérant tous que CAÏD arrivera à se qualifier l'année prochaine pour le championnat de France des 5 ans.

Haras de Bouysse, maison de retraite pour chevaux et poneys

Le but commun est une vie saine dans un lieu où la chimie, l'industriel, la consommation à outrance sont écartés.

Le fonctionnement des pensions est basé sur un maximum de liberté des chevaux dans des prairies de 3 à 5 hectares avec un tournus.

Par groupe de 2 à 4 chevaux maximum en fonction de l'affinité et pour le plus longtemps possible.

Les chevaux sont rentrés en box ou stabulation en fonction de la météo.



Bouysse - 05 55 26 55 90

L'Écurie des vergnes



Les vergnes - 05 55 26 05 48

Fondée en 2006, l'Écurie des Vergnes est l'aboutissement d'une passion familiale qui dure déjà depuis près de 35 ans. Au commencement, Jean-Michel Salavert se lance dans l'élevage et la reproduction de chevaux de sport. Au fil des années, il va transmettre sa passion à son fils Julien qui va suivre un cursus d'éducateur et va assister son père au quotidien. Ensemble, ils décident de réhabiliter une ancienne ferme du lieu-dit «Les Vergnes», sur la commune de Naves, pour en faire un domaine consacré à l'éducation et à la pratique de l'équitation.

Avec un domaine qui s'étend aujourd'hui sur plus de 30 hectares, l'Écurie des Vergnes propose des services d'hébergement et de dressage des chevaux ainsi que des cours pour tous les âges et niveaux. L'ensemble des infrastructures ainsi que cadre naturel offert par l'Écurie vous permettent de pratiquer votre passion, que vous souhaitiez améliorer votre technique grâce aux aires de travail mises à disposition ou travailler votre cheval sur les différents parcours de randonnée à proximité du domaine.

Ecurie de Lestrade

L'Écurie de Lestrade est un élevage familial de poneys de sport (Connemara et Poneys Français de Selle), composé de 5 poulinières. La pouliche Elysée de Lestrade a été première dans sa section fin août à Pompadour, championne de France dans la catégorie des pouliches de 2 ans.

Un étalon Connemara est arrivé aux écuries au mois de juillet : Iffor of Laps, champion de France des étalons Connemara.

Il fera la monte au printemps 2017.



Lestrade - 06 56 89 02 99

Le prochain Naves Infos fera un zoom sur Equidif avec Céline Bézanger et l'équitation accessible aux personnes handicapées.

Naissances

- Augustin Alexandre GHICA, né le 6 septembre 2016, domicilié «14 Rue des Frères Duhamel».
- Naomi Alizée BOISSINOT, née le 15 septembre 2016, domiciliée «Bel Aspect».
- Elina JOUVET, née le 23 septembre 2016, domiciliée «2 Rue des Huchiers».
- Maxence VACHAL, né le 11 octobre 2016, domicilié «Le Tramond».
- Adèle SIEGERTH, née le 4 novembre 2016, domiciliée «5 bis rue Victor Forot».
- Augustin Gaspard CHABANIER, né le 15 novembre 2016, domicilié «6 Rue des Sources».

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Décès

- Berthe Louise Marthe ESPIEUSSAS veuve FAUCHER, le 11 octobre 2016, domiciliée «6 Rue Pierre Pradoux».
- Chantal Colette Simone PHILIPPE, le 23 octobre 2016, domiciliée «8 Rue des Sources».
- Mathilde Lucie PERRIER, le 24 octobre 2016, domiciliée «6 Rue Pierre Pradoux».
- Antoine ATTARD, le 2 novembre 2016, domicilié «6 Rue Pierre Pradoux».
- Henriette Madeleine GUERRE veuve MORALES, le 27 novembre 2016, domiciliée «6 Rue Pierre Pradoux».
- Alain Jean Pierre BADEFORT, le 1er décembre 2016, domicilié «Bois la goutte».
- Jean Baptiste BASSALER, le 2 décembre 2016, domicilié «Facherivière».
- Christine VEYSSET, le 13 décembre 2016, domiciliée «rue de Lauthonnye».

Nous présentons nos condoléances aux familles

Agenda

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	LEGENDE
4		REPAS DANSANT Salle polyvalente du Pré Bourru - à partir de 20H	CONFÉRENCE "De la Terre à la Plume" *		Infos Mairie
5			FOIRE DU LIVRE Salle polyvalente Pré Bourru		Les Chandarers
6	Vœux aux Associations, aux Entreprises, et aux nouveaux arrivants Salle polyvalente du Pré Bourru				Le Petit Cabaret
7				FÊTE DU PRINTEMPS	Ecole de Rugby N.S.L.
10		LOTO Salle polyvalente Pré Bourru - 20H30			Association Parents d'Elèves A.P.E.
11			REPAS FARCIDURES Salle St Martial - 12H		Rencontres et dédicaces
14	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Salle Polyvalente du Pré Bourru				A.N.A.C.A.
18			LOTO Salle polyvalente Pré Bourru - 20H30		Les Amis de la Vignotte
21	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Salle St Martial - 16H - 19H				AERO-GYM
23	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Salle St Martial - 20H30				N.A.C.
25			ZUMBA PARTY 20h30 - Salle du Pré Bourru		Naves Animations
26		THÉ DANSANT Salle polyvalente Pré Bourru			
28	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + GALETTE DES ROIS Salle St Martial - 14H				
29				Foire aux Vins en nocturne	
30				Foire aux Vins toute la journée	

* André BOUCHER, paysan écologiste et écrivain sera confronté à Bernard FARINELLI écrivain chroniqueur spécialiste des néo ruraux, leur rencontre sera animée par le journaliste Daniel MARTIN